

Publié sur *Château-Thierry* (<https://www.chateau-thierry.fr>)

[Accueil](#) > Le centre de vaccination s'adapte pour la rentrée scolaire !



Voir aussi :

[Autorisation parentale Vaccination COVID-19](#)

Alors que le taux d'incidence reste élevé, la Ville et ses partenaires redoublent d'efforts pour vacciner celles et ceux qui rentrent de vacances et ont attendu la rentrée.

Pour anticiper une demande plus importante de la part de la population, l'organisation du centre de vaccination va être adaptée.

Si près de 1 000 injections ont déjà été réalisées au cours de cette semaine, plus de 1 000 pourront l'être également **ce samedi 28 août ! Pour l'occasion, le centre ouvrira ses portes en nocturne, jusqu'à 20h30.**

Par ailleurs, **du lundi 30 août au samedi 4 septembre, la vaccination pourra se faire sans rendez-vous, de 9h à 12h30 et de 13h à 17h.**

Pour favoriser l'adhésion à la vaccination, des actions de sensibilisation seront à nouveau menées par les médiateurs santé de la Ville dans les différents lieux de vie.

Des nouveaux créneaux de rendez-vous ouvrent quotidiennement et sont disponibles via Doctolib pour les Castels et les Sud-Axonais.

Les rendez-vous sont ouverts aux Sud-Axonais et aux Castels de 12 ans et plus.

Rendez-vous sur doctolib pour effectuer votre prise de rendez-vous

: <https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/chateau-thierry/centre-de-vaccination-covid-19-ville-de-chateau-thierry>

Vaccination pour les enfants de 12 à 17 ans

La vaccination est désormais accessible à tous dès l'âge de 12 ans depuis le 15 juin 2021 :

- L'enfant doit être accompagné au centre de vaccination par au moins un de ses parents.
- Un formulaire d'autorisation (**téléchargeable ici**) parentale doit être rempli, signé et présenté au centre de vaccination. **L'autorisation des**

deux titulaires de l'autorité parentale est nécessaire.

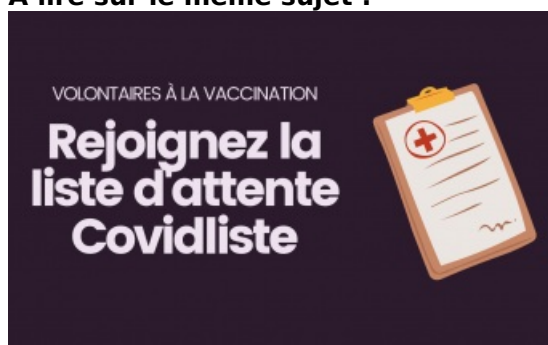
- Le jour de la vaccination, l'enfant doit présenter la carte vitale d'un de ses parents ou une attestation de droit mentionnant le numéro de sécurité sociale d'un de ses parents.

La vaccination des mineurs sera obligatoirement réalisée avec le vaccin Pfizer-BioNTech.

En cas de difficulté pour prendre rendez-vous via doctolib, rapprochez-vous :

- de votre mairie pour les habitants ne vivant pas à Château-Thierry
- du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 03 23 69 42 12 pour les Castels

À lire sur le même sujet :



Vaccination : Soyez alerté dès qu'une dose est disponible avec Covidliste

En parallèle de la plateforme de réservation sur Doctolib, le centre de vaccination de la Ville de Château-Thierry est désormais inscrit sur Covidliste.

Cette nouvelle plateforme permet de mettre en relation les personnes volontaires à la vaccination avec les centres de vaccination à proximité de chez eux qui disposent de doses de vaccins disponibles.

Inscrivez-vous dès maintenant sur la liste d'attente pour être alerté quand des doses sont disponibles au centre de vaccination : www.covidliste.com

[Lire la suite](#)

Source URL:<https://www.chateau-thierry.fr/article/le-centre-de-vaccination-sadapte-pour-la-rentree-scolaire>